

79720

RÉSERVÉ AU CONSEIL DU TRÉSOR	
C.T.	214923
Date	21 AVR. 2015

Ministère ou organisme Société de l'assurance automobile du Québec (Société) y compris dans l'exercice de ses fonctions fiduciaires	Dossier
Unité administrative Toutes les unités administratives	Montant total
Titre du programme SAAQ y compris dans l'exercice de ses fonctions fiduciaires	

Objet de la demande
Suivant l'engagement de la Société de rendre compte annuellement sur le niveau d'effectif utilisé et sur l'évolution des déficits annuel et cumulé des activités d'émission des permis de conduire et d'immatriculation, il est demandé :
- De prendre acte que la Société dépose la dite reddition de comptes et s'engage à répéter l'exercice annuellement et, qu'à cette occasion ou lorsque l'urgence d'une situation l'impose, elle présentera, pour une analyse prioritaire, ses besoins de flexibilités; - De prendre acte que la Société a respecté ses engagements et redressé la situation financière des activités d'émission des permis de conduire et d'immatriculation, notamment en réalisant un surplus pour l'année financière 2014-2015 et ce sans hausser la tarification;

Synthèse des explications

1. CONTEXTE DE LA DEMANDE

Le 21 mai 2013, le Conseil du Trésor a demandé¹ à la Société de lui rendre compte annuellement sur le niveau d'effectif utilisé et sur l'évolution des déficits annuel et cumulé des activités d'émission des permis de conduire et d'immatriculation.

Cette décision du Conseil du trésor fait suite à l'engagement du gouvernement d'examiner les moyens pour permettre à la Société d'avoir la flexibilité pour résorber son déficit annuel récurrent de 35 M\$ et son déficit cumulé de 218 M\$ par des gains de productivité de 5 % par année et par l'amélioration de ses moyens pour offrir des services à la clientèle.

Pour répondre à ces attentes, faire face à l'augmentation du volume d'affaire, répondre aux besoins de sa clientèle, de ses partenaires et des autres administrations, la Société modernise ses services et ses processus en faisant appel aux technologies de l'information. Cette modernisation demande une hausse des investissements en effectifs et en ressources informationnelles pour la durée du projet. Cependant, des retombées économiques supérieures aux investissements seront réalisées, ce qui réduira les coûts des services offerts et permettra de récupérer les ressources investies.

Ainsi, l'utilisation accrue du vaste réseau de services et des données relatives au parc de véhicules et aux détenteurs de permis par le gouvernement et par des organisations externes pourrait permettre également la réalisation d'économies d'échelle, dont pourront bénéficier les citoyens.

Afin d'assurer le succès de cette modernisation, les règles de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles ont été revues, une plus grande imputabilité a été mise en place de même qu'un mécanisme indépendant de surveillance sur l'utilisation des fonds et de consultation de la population similaire à celui existant pour les contributions d'assurance.

Il a été convenu que cet exercice de reddition de comptes soit l'occasion pour la Société de présenter, pour une analyse prioritaire, les besoins de flexibilité requis.

2. REDDITION DE COMPTES POUR L'ANNÉE 2014-2015

2.1. Niveau d'effectif utilisé

Le niveau d'effectif utilisé est moindre que la cible initiale convenue (3442) le 18 février 2014² et que celle révisée le 28 janvier 2015³ (3362).

	2013-2014		2014-2015	
	Cible	Réel	Cible	Projeté
Niveau d'effectifs (ETC)	3 373	3 343	initiale : 3 442 ² révisée : 3 362 ³	3 305

¹ Ct 212619 du 21 mai 2013 et CT 213661 du 18 février 2014

² CT 213661, 18 février 2014

³ CT 214608, 28 janvier 2015

C3

Les efforts de gestion et un suivi serré ont permis d'absorber tel que prévu la croissance du volume d'affaire de près de 2 % et de réduire de façon importante le niveau des effectifs utilisé tout en assurant un niveau de services adéquat.

- L'essentiel de la réduction provient de la modernisation des services et des processus (78 ETC). De nouveaux services en ligne offerts, d'autres abandonnés car ils ne répondaient plus aux besoins de la clientèle et les travaux d'amélioration des façons de faire ont permis l'obtention de ces bénéfices.
- Une croissance moindre qu'anticipée des examens de conduite a permis de récupérer 15 ETC, le report du programme de plaques personnalisées 3 ETC et le rythme de traitement par le Tribunal administratif du Québec des dossiers de conducteurs fautifs (alcool et drogue) 2 ETC.
- Finalement, les études réalisées dans le cadre du plan de modernisation des services font ressortir le potentiel des progiciels de gestion intégrée (PGI) pour réduire les délais de livraison et les risques d'affaires, technologiques et les coûts associés au projet. En conséquence, la Société a adapté sa stratégie et a reporté en 2016-2017 les ajouts d'effectifs prévus (39 ETC).

Parmi les effectifs totaux, 10 ETC sont affectés aux mandats confiés par le ministère des Transports et ne faisant pas partie de la mission de la Société.

2.2. Évolution du déficit annuel et du déficit cumulé des activités de permis de conduire et d'immatriculation

Selon les projections de la Société, les activités de permis de conduire et d'immatriculation présenteront un surplus de plus de 10 millions de dollars pour l'année financière 2014-2015 alors qu'un déficit annuel récurrent de plus de 35 M\$ était constaté dans le passé. Ainsi, la réalisation de surplus annuel permettra d'éviter la nécessité d'octroyer les crédits gouvernementaux pour le remboursement du déficit cumulé.

L'amélioration des processus et des services à la clientèle, la rigueur et la discipline de gestion font en sorte que le budget approuvé par le Conseil d'administration pour 2015 sera au même niveau que celui de 2014, et ce, sans affecter le service à la clientèle et malgré une croissance continue du volume d'activités de près de 2 %.

Enfin, selon les projections, la Société dépassera la cible intérimaire fixée avec le ministère des Finances pour 2016, soit un solde de déficit cumulé de 184 M\$ - plutôt que 191 M\$.

	Surplus annuel		Solde du déficit cumulé	
	Cible convenue	Réel/projection	Cible convenue	Réel/projection
2013-2014	8,0 M\$	9,9 M\$	210,2 M\$	208,3 M\$
2014-2015	9,0 M\$	10,5 M\$	201,2 M\$	197,8 M\$
2015-2016	10,2 M\$	14,1 M\$	191,0 M\$	183,7 M\$

3. BESOINS DE FLEXIBILITÉS POUR L'ANNÉE 2015-2016

La Société n'anticipe pas de besoins supplémentaires en ressources humaines pour l'année 2015-2016. Les mesures prises ou en cours lui permettront de respecter la cible de 3261 ETC demandé le 28 janvier 2015, tout en maintenant la qualité du service à la clientèle.

D'autre part, les études réalisées en 2014 dans le cadre du plan de modernisation des systèmes ont fait ressortir le potentiel des progiciels de gestion intégrée (PGI) pour répondre aux attentes, réduire les délais de livraison et les risques d'affaires, technologiques et les coûts associés au projet.

Ainsi, suivant la visite de 6 entreprises⁴ et l'analyse du marché, le succès du déploiement d'un PGI dépend de la qualité du produit choisi et de l'expertise des professionnels (intégrateurs) retenus.

Afin d'assurer le choix de cette combinaison optimale, dans le respect des principes guidant les marchés publics, la Société devra recourir à des modalités particulières d'appels d'offres pour ajouter des étapes et s'assurer de la qualité des produits et services professionnels retenus. Une demande en ce sens sera adressée au Conseil du trésor.

Dans le cadre de la prochaine reddition de comptes, soit celle de 2015-2016, la Société prévoit réitérer son besoin de convertir 39 ressources externes spécialisées en technologie de l'information en ressources internes, et ce à compter de 2016-2017.

⁴ Novembre 2014 : Cirque du Soleil, Banque du Canada, Société Canadienne du Sang, Poste Canada, Société de Transport de Montréal, Agence Métropolitaine de Transport

Sources de financement

L'investissement pour la mise en œuvre du plan d'affaires de la Société ne requiert pas de crédits budgétaires et permettra de générer des bénéfices. En plus d'améliorer les services à la clientèle, le plan d'affaires et en conséquence les bénéfices assurent le remboursement de l'investissement, du déficit cumulé de 218 M\$, la suppression du déficit annuel récurrent de 35 M\$ et la perception de droits additionnels de 81 M\$ pour le gouvernement.

Sous-ministre ou dirigeant de l'organisme	Date	Minist	Date
	13/4/2015.		15/04/2015
Sous-ministre ou dirigeant de l'organisme	Date	Ministre	Date

ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES					CERTIFICAT D'IMPUTATION ET DE DISPONIBILITÉ BUDGÉTAIRE	
IMPUTATION			ANNÉES		Directeur de la comptabilité	Date
Programme	Élément	Super catégorie	En cours 20	-20	Ultérieures	
s/o	s/o	s/o	s/o		s/o	

Pour renseignements, s'adresser à :					Téléphone

RÉSERVÉ AU CONSEIL DU TRÉSOR	
DÉCISION : DEMANDE APPROUVÉE PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR Greffière	

Mars 2010

Conseil du trésor

Besoins - cible 2014-15.

21 FEV. 2014

Requête 2014-00131

77690

RÉSERVÉ AU CONSEIL DU TRÉSOR

C.T.

213661

Date

18 FEV. 2014

Ministère ou organisme Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) y compris dans l'exercice de ses fonctions fiduciaires	Dossier
Unité administrative Toutes les unités administratives	Montant total
Titre du programme SAAQ y compris dans l'exercice de ses fonctions fiduciaires	

Objet de la demande

Pour donner suite au Discours sur le budget 2013-2014, il est demandé ce qui suit :

1. D'augmenter, à compter de l'exercice financier 2014-2015, de 69 ETC l'effectif régulier autorisé, l'effectif total autorisé et la cible d'effectif utilisé de la Société, afin de lui permettre de soutenir la croissance de son volume d'affaires, ses améliorations technologiques ainsi que ses nouveaux mandats et responsabilités.
2. D'autoriser un taux modulé de remplacement de 100% des départs à la retraite à l'égard de la Société pour l'exercice financier 2014-2015.
3. De prendre acte que la Société s'engage, en contrepartie de ce qui précède, à rendre compte, le 30 septembre de chaque année, au Conseil du trésor sur le niveau d'effectif utilisé et sur l'évolution du déficit annuel et du déficit cumulé des activités d'émission des permis de conduire et d'immatriculation. À cette occasion ou lorsque l'urgence d'une situation l'impose, la SAAQ présentera, pour une analyse prioritaire, ses besoins en ressources humaines notamment pour de nouveaux mandats, responsabilités ou opportunités d'affaires.

Synthèse des explications

Suite au Discours sur le budget 2013-2014, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) s'est engagée à rendre compte chaque année, au Conseil du trésor sur le niveau d'effectif utilisé et sur l'évolution du déficit annuel et cumulé des activités d'émission des permis de conduire et d'immatriculation. Il est prévu que cet exercice soit l'occasion pour la Société de présenter, pour une analyse prioritaire, ses besoins en ressources humaines pour l'année à venir, notamment pour de nouveaux mandats, responsabilités ou opportunités d'affaires (CT 212619 du 21 mai 2013).

Cette décision du Conseil du trésor fait suite à l'engagement du gouvernement d'examiner les moyens pour permettre à la Société d'avoir la flexibilité pour résorber son déficit annuel récurrent de 35 M\$ et son déficit cumulé de 218 M\$, par des gains de productivité de 5 % par année et par l'amélioration de ses moyens pour offrir des services à la clientèle.

Afin de répondre aux attentes, la Société doit moderniser ses services et ses processus reposant sur les ressources informationnelles et ainsi répondre à l'évolution constante des besoins de sa clientèle, de ses partenaires et des autres administrations. Bien que cette modernisation demande une hausse des investissements en effectifs et en ressources informationnelles pour une période de dix ans, des retombées économiques supérieures aux investissements seront réalisées, ce qui réduira les coûts des services offerts et permettra de récupérer les ressources investies. De plus, l'utilisation accrue du vaste réseau de services et des données relatives au parc de véhicules et aux détenteurs de permis par le gouvernement et par des organisations externes permettra également la réalisation d'économies d'échelle, dont pourront bénéficier les citoyens.

Suite à cette reddition de comptes, la Société confirme qu'elle enregistrera un premier surplus en 2013-2014 et respectera les cibles d'effectifs convenues.

Des gains de productivité permettront de répondre à la croissance régulière du parc des véhicules automobiles et du nombre de détenteurs de permis qui est de près de 2 % chaque année. Des ressources supplémentaires de 69 ETC sont cependant requises pour réaliser la modernisation des services; répondre à la croissance exceptionnelle du nombre d'examens de conduite et d'évaluation de la santé des conducteurs, mieux contrôler les écoles de conduite et le risque de récidive des contrevenants ainsi que mettre en place un programme de plaques personnalisées. Des gains (revenus supplémentaires, gains de productivité et amélioration du bilan routier) supérieurs aux investissements sont générés.

Sources de financement

La flexibilité accordée à la SAAQ assurera la réalisation de son plan d'affaires, permettra l'obtention de gains de productivité, la réduction du déficit annuel du gouvernement de 35 M\$ et le remboursement du déficit cumulé des années antérieures de 218 M\$. Les coûts relatifs à l'ajout d'effectifs seront financés à même les budgets de la SAAQ.

Sous-ministre ou dirigeant de l'organisme	Date	Ministre	Date
	3 fév. 2014		13-02-2014
Sous-ministre ou dirigeant de l'organisme	Date	Ministre	Date

ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES					CERTIFICAT D'IMPUTATION ET DE DISPONIBILITÉ BUDGÉTAIRE	
IMPUTATION			ANNÉES		Directeur de la comptabilité	Date
Programme	Élément	Super catégorie	En cours 20	-20	Ulérieures	
s/o	s/o	s/o	s/o		s/o	

Pour renseignements, s'adresser à :	Téléphone

RÉSERVE AU CONSEIL DU TRÉSOR

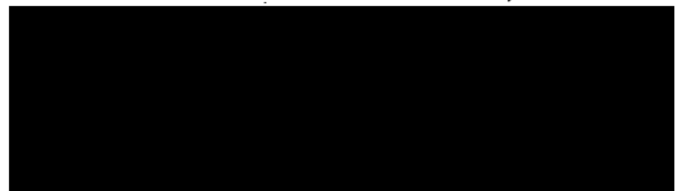
DÉCISION : VOIR PAGE SUIVANTE

DATE : 18 FÉV. 2014

LE CONSEIL DU TRÉSOR DÉCIDE :

1. D'approuver la demande;
2. De rappeler à la Société de l'assurance automobile du Québec que l'utilisation des équivalents temps complet ajoutés en ressources informationnelles devrait permettre en priorité le renforcement de son expertise stratégique;
3. D'indiquer à la Société de l'assurance automobile du Québec qu'elle devra déposer à l'intention du dirigeant principal de l'information, à la fin du présent exercice financier et par la suite aux six mois jusqu'à la fin des périodes visées par la demande :
 - a) un état de situation sur la dotation des ressources humaines en ressources informationnelles produit à partir d'une grille développée par le Secrétariat du Conseil du trésor qui devra, entre autres, contenir les informations requises sur le ratio des ressources internes/externes, la contribution des équivalents temps complet accordés au maintien de l'expertise stratégique à l'interne et l'utilisation des équivalents temps complet accordés à des fonctions reconnues vulnérables à l'intérieur de la fonction publique;
 - b) un bilan des gains générés par rapport à la situation avant l'attribution des effectifs qui devra aussi démontrer que l'organisme a pris en compte les opportunités de partage et de mise en commun du savoir-faire, de l'information, des infrastructures et des ressources.

La greffière du Conseil du trésor,



MARIE-CLAUDE RIOUX

c.c. M. Jean-Marie Lévesque

Annexe au CT général

1. CONTEXTE DE LA DEMANDE

Suite au Discours sur le budget 2013-2014, la Société de l'assurance automobile du Québec (la Société) s'est engagée¹ à rendre compte chaque année, au Conseil du trésor sur le niveau d'effectif utilisé et sur l'évolution du déficit annuel et cumulé des activités d'émission des permis de conduire et d'immatriculation. Il est prévu que cet exercice soit l'occasion pour la Société de présenter, pour une analyse prioritaire, ses besoins en ressources humaines pour l'année à venir, notamment pour de nouveaux mandats, responsabilités ou opportunités d'affaires.

Cette décision du Conseil du trésor fait suite à l'engagement du gouvernement d'examiner les moyens pour permettre à la Société d'avoir la flexibilité pour résorber son déficit annuel récurrent de 35 M\$ et son déficit cumulé de 218 M\$ par des gains de productivité de 5 % par année et par l'amélioration de ses moyens pour offrir des services à la clientèle.

Afin de répondre aux attentes, la Société doit moderniser ses services et ses processus reposant sur les ressources informationnelles et ainsi répondre à l'évolution constante des besoins de sa clientèle, de ses partenaires et des autres administrations. Bien que cette modernisation demande une hausse des investissements en effectifs et en ressources informationnelles pour une période de dix ans, des retombées économiques supérieures aux investissements seront réalisées, ce qui réduira les coûts des services offerts et permettra de récupérer les ressources investies.

De plus, l'utilisation accrue du vaste réseau de services et des données relatives au parc de véhicules et aux détenteurs de permis par le gouvernement et par des organisations externes permettra également la réalisation d'économies d'échelle, dont pourront bénéficier les citoyens.

Une plus grande imputabilité sera également mise en place, de même qu'un mécanisme indépendant de surveillance sur l'utilisation des fonds et de consultation de la population similaire à celui existant pour les contributions d'assurance. À cet effet, le Conseil des ministres nomme les membres d'un conseil d'experts.

2. REDDITION DE COMPTES POUR L'ANNÉE 2013-2014

La présente reddition de comptes, à moins d'indication contraire, est basée sur les données du 1^{er} avril au 30 septembre 2013, projetées sur l'année financière se terminant le 31 mars 2014.

2.1. Niveau d'effectifs utilisé

La cible d'ETC serait respectée au niveau convenu de 3 373. Un suivi serré a permis d'assurer un juste équilibre entre le niveau de services et le niveau d'effectifs.

Parmi les effectifs totaux, 14 ETC sont affectés aux mandats confiés par le ministère des Transports et ne faisant pas partie de la mission de la Société ou du Fonds.

¹ CT 212619, 21 mai 2013

2.2. Évolution du déficit annuel et du déficit cumulé des activités de permis de conduire et d'immatriculation

Selon les projections de la Société, les activités de permis de conduire et d'immatriculation présenteront un surplus de plus de 6 millions de dollars pour l'année financière 2013-2014. Ces activités passeront donc d'un déficit annuel de 35 M\$ vers un surplus annuel. Les surplus prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 s'établissent respectivement à 9 et 10 millions de dollars. La Société respectera la cible intérimaire fixée avec le ministère des Finances et de l'Économie pour 2016, soit un solde de déficit cumulé de 191 M\$².

3. BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES POUR L'ANNÉE 2014-2015

3.1. Croissance du volume d'affaires

Annuellement, la Société fait plus de 22 millions de transactions avec les citoyens. Le parc de véhicules automobiles et le nombre de détenteurs de permis augmentent de près de 2 % chaque année. Cette croissance représente 33 ETC et sera assumée par des gains de productivité. Toutefois, l'évaluation de la santé des conducteurs et les examens de conduite rencontrent des hausses supérieures aux autres produits et services. La Société doit maintenir son niveau de service et sa rigueur en raison de l'impact sur le bilan routier et le droit de circuler.

La croissance des évaluations périodiques de la santé des conducteurs s'explique par le vieillissement de la population. En 2012 et 2013, l'augmentation annuelle moyenne des volumes a été de plus de 7 %. Pour 2014, la croissance est estimée à 10 %. 140 effectifs travaillent actuellement dans ce secteur d'activité. Le besoin pour 2014 est évalué à 12 ETC.

La hausse du nombre d'examens théoriques et pratiques est due à l'arrivée massive de cohortes de nouveaux conducteurs suite à la révision en 2010 des exigences associées au cours de conduite. En 2012 et 2013, l'augmentation annuelle moyenne des volumes a été de plus de 13 %. Pour 2014, la croissance est estimée à 6 %. Actuellement, 334 effectifs travaillent pour rendre ces services. Le besoin pour 2014 est évalué à 18 ETC.

3.2. Effectifs requis pour les investissements et la réalisation des gains de productivité

Les opérations de la Société sont fortement supportées par les ressources informationnelles, lesquelles ont atteint leur niveau de désuétude et ne peuvent répondre aux attentes de la population et assurer l'évolution de l'offre de services. Le plan de modernisation a pris son envol en 2012-2013 et les postes des 67 ETC consentis à cette fin ont été comblés (gestionnaires de projets, architectes et modélisateurs de données, conseillers d'affaires, analystes, avocat, secrétaire). 18 projets sont présentement en cours de réalisation.

L'ajout de ressources internes permet d'assurer la maîtrise d'œuvre du plan et de réduire les risques inhérents aux projets d'envergure. Les objectifs fixés pour 2012-2013 ont été atteints. Conformément à ce qui a été annoncé, 14 ETC ^① supplémentaires sont nécessaires pour 2014-2015 et 2015-2016. Cet investissement en ressources internes permet de réduire le coût du plan de 41 M\$.

① 2013-2014 : 67
2014-2015 : 14
81

² L'entente prévoit une cible de 191 M\$ au 31 mars 2016 à plus ou moins 5 M\$ d'écart.

Dans le même contexte, certaines tâches récurrentes du domaine des ressources informationnelles sont réalisées par des ressources contractuelles. Un ratio de ressources internes/externes de 70/30 permettrait de réduire de 4 M\$ les frais d'administration annuels. Pour 2014-2015, nous limitons notre demande à 15 ETC alors que nous avons prévu un ajout de 29 ETC. Des analyses sont en cours afin de pouvoir améliorer notre ratio qui se situe actuellement à 53/47.

3.3. Nouveaux mandats, responsabilités ou opportunités d'affaires

Le cours de conduite obligatoire et la fin du moratoire pour l'ouverture de nouvelles écoles de conduite a entraîné une augmentation importante du nombre d'écoles passant de 389 au début de 2012 à 496 à la fin de 2013. Des contrôles supplémentaires sont requis afin d'assurer la qualité de l'enseignement et du comportement des écoles. 2 ETC sont nécessaires pour réaliser ces contrôles.

L'alcool au volant et les drogues demeurent un enjeu majeur. Les attentes de la population pour restreindre l'accès à la conduite aux conducteurs fautifs sont élevées. La Société a revu ses exigences à la hausse, notamment par le resserrement des critères de réobtention du permis de conduire et par l'évaluation du risque de récidive pour les contrevenants. Ces nouvelles exigences apportent une charge de travail supplémentaire dans les opérations. De plus, les taux d'échec des contrevenants aux nouvelles évaluations sont élevés, ce qui a un impact important sur le nombre de contestations au Tribunal administratif du Québec (TAQ). Pour 2013, la Société estime à 325 l'augmentation du nombre de dossiers déposés au TAQ. Par ailleurs, ces nouvelles exigences permettent sans contredit d'améliorer le bilan routier. Nous évaluons à près de 2 M\$ l'économie annuelle en dépense d'indemnisation reliée à ces mesures. 5 ETC sont nécessaires pour atteindre cet objectif.

Finalement, la mise en place d'un programme de plaques personnalisées, à la demande du ministre des Transports, nécessitera l'ajout de 3 ETC en 2014-2015. À compter de 2015-2016, le besoin sera de 5 ETC.

3.4. Taux modulé de remplacement des départs à la retraite

La Société demande un taux modulé de remplacement des départs à la retraite de 100% pour l'exercice financier 2014-2015.

Le respect de l'attente du Conseil du trésor de ne remplacer qu'un employé sur deux mettrait en péril le service à la clientèle et l'élimination du déficit cumulé. Le taux de participation des ressources externes (qui ne constitue pas une solution économique) dans le développement et le maintien des solutions d'affaires se situe au-dessus du maximum acceptable pour préserver la maîtrise d'œuvre en régie interne.

4. DEMANDE

CONSIDÉRANT que le gouvernement a demandé à la Société dans son budget 2013-2014 de redresser la situation financière des activités des permis de conduire et d'immatriculation par l'obtention de gains de productivité et l'amélioration des moyens pour offrir des services à la clientèle;

CONSIDÉRANT que les gains de productivité et la réduction des coûts permettent de réduire le déficit annuel du gouvernement de 35 M\$, de rembourser le déficit cumulé des années antérieures de 218 M\$, et par le fait même d'éviter la nécessité d'octroyer des crédits gouvernementaux pour son remboursement;

CONSIDÉRANT que pour atteindre ces cibles la Société doit avoir l'agilité nécessaire dans la gestion des ressources humaines;

CONSIDÉRANT que le gouvernement s'est engagé dans son budget 2013-2014 à examiner les dispositions nécessaires pour permettre à la Société d'avoir la flexibilité de réaliser ses gains de productivité et la réduction de ses coûts;

CONSIDÉRANT que la présente demande vise à permettre à la Société d'avoir la flexibilité de réaliser les gains de productivité et la réduction de ses coûts demandés;

CONSIDÉRANT que sur le plan de la gestion de son personnel, la Société est assujettie à la Loi sur la fonction publique et à la Loi sur l'administration publique;

CONSIDÉRANT que le Conseil du trésor peut, en outre, fixer le niveau d'effectifs;

CONSIDÉRANT que des gains de productivité permettront de répondre à la croissance régulière du parc des véhicules automobiles et du nombre de détenteurs de permis qui est de près de 2 % chaque année;

CONSIDÉRANT que la Société confirme qu'elle enregistrera un premier surplus en 2013-2014 et respectera les cibles d'effectifs convenues;

CONSIDÉRANT que des ressources supplémentaires de 69 ETC sont requises pour réaliser la modernisation des services, répondre à la croissance exceptionnelle des examens de conduite et des évaluations de la santé des conducteurs, mieux contrôler les écoles de conduite et le risque de récidive des contrevenants ainsi que pour mettre en place un programme de plaques personnalisées;

CONSIDÉRANT que ces ressources supplémentaires génèrent des gains supérieurs aux investissements;

CONSIDÉRANT l'existence d'un mécanisme indépendant de surveillance des fonds soit un conseil d'experts, dont les membres sont nommés par le gouvernement;

CONSIDÉRANT que la Société s'engage à rendre compte, le 30 septembre de chaque année, au Conseil du trésor sur le niveau d'effectif utilisé ainsi que sur l'évolution du déficit annuel et du déficit cumulé des activités d'émission des permis de conduire et d'immatriculation et qu'à cette occasion ou lorsque l'urgence d'une situation l'impose, elle présentera, pour une analyse prioritaire, ses besoins en ressources humaines notamment pour de nouveaux mandats, responsabilités ou opportunités d'affaires;

Il est recommandé au Conseil du trésor :

D'augmenter, à compter de l'exercice financier 2014-2015, de 69 ETC l'effectif régulier autorisé, l'effectif total autorisé et la cible d'effectif utilisé de la Société, afin de lui permettre de soutenir la croissance de son volume d'affaires, ses améliorations technologiques ainsi que ses nouveaux mandats et responsabilités.

D'autoriser un taux modulé de remplacement de 100% des départs à la retraite à l'égard de la Société pour l'exercice financier 2014-2015.

De prendre acte que la Société s'engage, en contrepartie de ce qui précède, à rendre compte, le 30 septembre de chaque année, au Conseil du trésor sur le niveau d'effectif utilisé et sur l'évolution du déficit annuel et du déficit cumulé des activités d'émission des permis de conduire et d'immatriculation. À cette occasion ou lorsque l'urgence d'une situation l'impose, la Société présentera, pour une analyse prioritaire, ses besoins en ressources humaines notamment pour de nouveaux mandats, responsabilités ou opportunités d'affaires.

Le ministre des Transports,

[Signature]

Sylvain Gaudreault

13-02-2014

Niveau d'effectif requis
Février 2014

	Prévision 2013/2014 (ETC)	2014/2015 (ETC)	2015/2016 (ETC)	2016/2017 (ETC)	(...) 2025/2026 ¹ (ETC)
Niveau d'effectif pour répondre à la croissance de volume					
Niveau des effectifs	3 306	3 306	3 306	3 306	3 306
Croissance du volume d'affaires	-	30	46	51	130
Sous-total	3 306	3 336	3 352	3 357	3 436
Effectif requis pour les investissements et la réalisation des gains de productivité					
Investissement requis ³	67	81	95	95	-
Régularisation des effectifs engagés à contrat ²	-	15	45	61	110
Gains de productivité liés à la réduction des ressources humaines ⁴	-	-	(46)	(46)	(150)
Sous-total	3 373	3 432	3 446	3 467	3 396
Autres opportunités contribuant à l'obtention de gains de productivité et à la réduction des coûts ⁵					
Nouveaux mandats, responsabilités ou opportunités d'affaires	-	10	12	12	12
Total	3 373 ⁵	3 442	3 458	3 479	3 408

3201

¹ Remboursement total du déficit cumulé de 218 millions de dollars.

² Principalement en technologie de l'information (TI) – Permettra d'augmenter le ratio ressources internes/ externes à 70/30 et de diminuer les coûts d'honoraires professionnels de 4 millions de dollars annuellement. Pour la période de référence, les économies totalisent 39 millions de dollars. D'autre part, l'investissement requis sera fait par des ressources internes ce qui permettra d'éviter des coûts de 41 millions de dollars.

³ D'autres gains de productivité sont prévus dont la récupération plus efficace des sommes à recevoir des clients, les niveaux d'investissements réguliers en TI, la modernisation des communications écrites, etc.

⁴ L'utilisation accrue du vaste réseau de services et des données relatives au parc de véhicules et aux détenteurs de permis par le gouvernement et les organisations externes permettra également la réalisation d'économies dont pourront bénéficier les citoyens. Ces opportunités seront présentées lors de la reddition de comptes annuelle.

⁵ Cible établie par le trésor 2013-2014 – CT 212619